

Cote du document: EB 2016/117/R.18
Point de l'ordre du jour: 12
Date: 16 mars 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Journée de réflexion du Conseil d'administration en 2015: plan de suivi

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ra it Pertev
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du
Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-septième session
Rome, 13-14 avril 2016

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver le plan de suivi énoncé dans le présent document. Ce plan doit être considéré comme un document évolutif, qui sera mis à jour une fois par an selon les besoins, en fonction des résultats de chaque journée de réflexion du Conseil d'administration.

Journée de réflexion du Conseil d'administration en 2015: plan de suivi

Introduction

1. Le Conseil d'administration du FIDA a tenu sa première journée de réflexion le 24 avril 2015. Les représentants ont accueilli avec intérêt cette occasion de débattre, entre eux et avec la haute direction du FIDA, de l'efficacité, des politiques et de l'orientation stratégique du Fonds. Il a donc été décidé de faire de cette journée de réflexion un événement annuel.
2. De par sa configuration, la journée de réflexion offre un cadre informel permettant aux représentants au Conseil d'administration d'échanger des idées, entre eux et avec la haute direction du FIDA. Elle ne doit pas être perçue comme un événement censé déboucher sur des décisions.
3. Afin d'être mieux à même de contribuer plus activement à la formulation de l'orientation stratégique du Fonds, le Conseil d'administration a décidé, à sa cent quinzième session en septembre 2015, que les éventuelles suites données à la journée de réflexion d'avril 2015 seraient examinées de manière approfondie par les Coordonnateurs et amis, et communiquées ultérieurement aux membres du Conseil d'administration.
4. Le document de suivi en question (EB 2015/116/R.34) a été soumis au Conseil d'administration à sa cent seizième session en décembre 2015; les représentants ont demandé au Secrétaire du FIDA de présenter un plan d'action informel à la prochaine session du Conseil.
5. Le plan d'action proposé est destiné à servir de document d'orientation et de référence aux représentants au Conseil; compte tenu de la composition évolutive du Conseil, il garantira la continuité et la mémoire institutionnelle. Il comprend une première section consacrée aux suites données aux recommandations de la journée de réflexion 2015 et une deuxième section décrivant les mesures à prendre pour l'organisation des prochaines journées de réflexion du Conseil d'administration.

Mesures de suivi en cours mises en œuvre à la suite de la journée de réflexion d'avril 2015

6. Depuis la journée de réflexion d'avril 2015, les progrès suivants ont été accomplis:
 - a) Renforcement du dialogue entre les listes et au sein de celles-ci par la tenue de réunions informelles plus fréquentes avec le Secrétaire du FIDA, et de réunions plus régulières entre les Coordonnateurs et amis.
 - b) Renforcement de l'efficacité des réunions des organes directeurs grâce:
 - à l'établissement de manière plus précoce et plus participative de l'ordre du jour des réunions préparatoires avec les Coordonnateurs, en amont des réunions avec les Coordonnateurs et amis;
 - à des déclarations conjointes de listes plutôt qu'à des déclarations individuelles avant et pendant les sessions du Conseil d'administration,

ce qui a permis une utilisation plus stratégique du temps lors des réunions;

- à la communication des observations finales du Président immédiatement après leur formulation;
 - à l'organisation de réunions formelles et informelles pour mettre en commun les savoirs (séminaires informels réguliers du Conseil d'administration, consultations informelles au sein du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance et réunions informelles des Coordonnateurs et amis, par exemple);
 - à l'élaboration d'une proposition visant à permettre à tous les États membres d'assister aux séminaires informels du Conseil d'administration, ce qui devrait stimuler les débats.
- c) Présence accrue des membres du Conseil d'administration aux réunions des organes subsidiaires; implication et participation renforcées des États membres du FIDA s'agissant des réunions du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance, notamment par des consultations informelles avec les listes.
- d) Promotion de la participation des États membres aux sessions d'introduction/sessions d'information pour une couverture plus complète des questions.
- e) Poursuite de la simplification des procédures de présentation des comptes rendus au Conseil d'administration et à ses organes subsidiaires, comme entériné récemment par le Comité de l'évaluation.
- f) Avancées réalisées sur des thèmes d'intérêt spécifiques recensés par le Conseil durant la journée de réflexion d'avril 2015. Les thèmes suivants ont été abordés lors de différentes réunions des organes directeurs ou devraient être débattus prochainement.
- Évolution du rôle du FIDA au vu des Objectifs de développement durable, de la Conférence de Paris sur le changement climatique (COP21) et de la Conférence sur le financement du développement tenue à Addis-Abeba. Un exposé oral sur la Conférence sur le financement du développement a été fait en septembre 2015 à la cent quinzième session du Conseil d'administration, et, à la session suivante, d'autres exposés ont été consacrés aux résultats de la Conférence de Paris sur le changement climatique et au Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015.
 - Collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome. Un document exposant le point de vue du FIDA à ce sujet a été communiqué lors de la cent quinzième session du Conseil d'administration, et un document de fond a été présenté à la cent seizième session; à cette occasion, les représentants se sont engagés à superviser l'harmonisation entre les organismes ayant leur siège à Rome en vue d'éviter les chevauchements.
 - Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. Ce document essentiel guidera la mise en œuvre des opérations du FIDA au cours des dix prochaines années. Le cadre, qui a été longuement débattu par le Conseil, vient d'être validé en février 2016 par le biais d'un vote par correspondance.
 - Focalisation sur les stratégies visant à améliorer la mobilisation de ressources. Le Cadre d'emprunt souverain, actuellement en cours d'exécution, est l'un des outils innovants envisagés par le FIDA pour mobiliser des ressources. Des documents liés au Rapport de situation annuel sur la facilité de la Banque de développement KfW, ainsi qu'un

Rapport sur la signature du deuxième accord de prêt individuel au titre de l'accord-cadre conclu avec KfW, et des informations actualisées concernant la recherche de possibilités d'emprunts auprès d'entités souveraines et les négociations avec les prêteurs potentiels ont été présentés à la cent seizième session du Conseil d'administration. Il est également prévu de soumettre au Conseil d'administration en septembre 2016 des informations actualisées sur les conclusions de l'examen du Cadre d'emprunt souverain.

- Engagement dans les pays à revenu intermédiaire. Ce sujet a été abordé lors des discussions sur le Cadre stratégique et débattu par le Comité d'audit. Des informations actualisées sur l'engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire seront communiquées au Conseil d'administration pour examen à la session du mois d'avril 2016.
- Partenariats public-privé-producteurs (4P). Il s'agit d'une des approches innovantes envisagées par le FIDA pour amener les petits agriculteurs pauvres à exercer l'agriculture en tant qu'activité commerciale; ce domaine stratégique clé continuera donc d'être débattu et documenté par le Conseil.
- Coopération Sud-Sud et triangulaire, y compris comme moyen de promouvoir l'agriculture familiale et le transfert de technologie pour améliorer la productivité.
- Changement climatique. À la suite de la COP21 et compte tenu des activités actuelles du FIDA à l'appui de l'agriculture intelligente face au climat et de la mise en œuvre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), le changement climatique est un aspect de plus en plus important des opérations du FIDA.
- Peuples autochtones. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a présenté un rapport de synthèse d'évaluations sur l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones qui a été examiné par le Comité de l'évaluation en octobre 2015. La direction prépare actuellement une note pratique sur l'intégration, au stade de la conception, des questions liées aux peuples autochtones.

7. À l'occasion de réunions informelles dédiées avec les Coordonnateurs, et en étroite collaboration avec la direction, le Secrétaire du FIDA veillera à ce que les thèmes de discussion établis d'un commun accord figurent à l'ordre du jour de chaque journée de réflexion. Il peut s'agir des thèmes figurant dans la liste ci-après ou d'autres questions qui pourraient alors se poser et être jugées pertinentes pour l'efficacité du FIDA.

Futures journées de réflexion

8. Les actions suivantes seront mises en œuvre par le Bureau du Secrétaire afin de veiller à ce que les journées de réflexion du Conseil d'administration soient correctement planifiées et coordonnées et fassent l'objet d'une communication appropriée.
- a) Proposition de dates pour la prochaine journée de réflexion: le Conseil devra en décider à chaque session de décembre. La journée de réflexion se tiendra normalement une fois par an, au mois d'avril.
 - b) Réunion préparatoire avec les Coordonnateurs: ces réunions se tiendront en général un mois avant la journée de réflexion pour débattre du lieu et des modalités proposés et convenir des thèmes de discussion et du calendrier définitif; le FIDA donnera des informations sur la rencontre entre les représentants et la direction qui aura lieu pendant la journée de réflexion.

- c) Aspects logistiques: des lettres d'invitation indiquant le déroulement de la journée de réflexion seront normalement envoyées quatre semaines avant la date de l'événement; les représentants devront confirmer leur participation.
 - d) Suites données à la journée de réflexion: le Bureau du Secrétaire préparera un rapport qui sera soumis à l'approbation du Conseil à la session suivant la journée de réflexion. Toutes les mesures qui auront alors été décidées figureront dans le plan d'action informel pour examen ultérieur par le Conseil d'administration. Cette procédure permettra de faire en sorte que les savoirs et les expériences échangés pendant les journées de réflexion soient enregistrés et diffusés, conformément aux meilleures pratiques du FIDA.
9. La prochaine journée de réflexion devrait se tenir les 14 et 15 avril 2016, comme approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2015; conformément à la demande des représentants au Conseil, elle sera organisée sur le modèle de la précédente journée de réflexion.
10. Afin que les journées de réflexion conservent leur caractère informel et offrent aux représentants au Conseil d'administration un espace de discussion ouvert, le plan d'action informel sera un document évolutif, qui sera réexaminé et modifié selon les besoins après chaque journée de réflexion pour tenir compte d'autres mesures à prendre.